

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE DE MULHOUSE HAUTE-ALSACE
MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 04 juillet 2013 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE DE MULHOUSE HAUTE-ALSACE à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme NDIFREKE PATRICK NWAYEN, né le 11 octobre 1990 à URUA AKPAN (NIGERIA) en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES, Mentions Lettres et Civilisations, spécialité Cultures littéraires européennes**
mention bien

est délivré à Mme **NDIFREKE PATRICK NWAYEN**

au titre de l'année universitaire 2017-2018

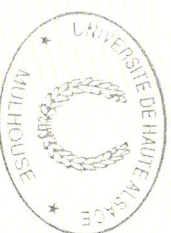
et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

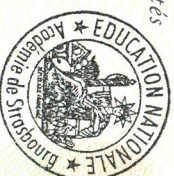
Fait le 4 octobre 2018

Le titulaire

La Présidente



*La Rectrice d'Académie,
Chancelière des universités*



Sophie BÉJEAN

N° MULHOUS 13373568

/2018201700133

Christine Gangloff-Ziegler